



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

LES SESSIONS DU CIO

MISE À JOUR - JANVIER 2015

1. MISSION

La Session du Comité International Olympique est l'assemblée générale des membres du CIO. Elle est l'organe suprême du CIO. Elle adopte, modifie et interprète la [Charte olympique](#) et ses décisions sont définitives. Si la Session peut déléguer des pouvoirs à la commission exécutive, toutes les décisions importantes sont prises par la Session, qui vote sur la base des propositions que lui soumet la commission exécutive. Si l'on considère la commission exécutive comme le "gouvernement" du CIO, la Session en est le "parlement".

La Session se réunit au moins une fois par an, pour une durée de deux ou trois jours. Les années où ont lieu les Jeux Olympiques, la Session se tient traditionnellement dans la ville organisatrice immédiatement avant ceux-ci. De plus, une Session extraordinaire peut être convoquée à l'initiative du président du CIO ou à la demande écrite d'au moins un tiers des membres du CIO.

Les principales prérogatives de la Session du CIO sont les suivantes :

- Elle élit la ville hôte des Jeux Olympiques sept ans avant la tenue des Jeux en question.
- Elle élit le président du CIO, les vice-présidents, les autres membres de la commission exécutive et – sur proposition de cette dernière – les membres du CIO.
- Elle décide des modifications de la Charte olympique.
- Elle décide de l'admission d'un sport au programme des Jeux Olympiques ou de son exclusion.
- Elle décide de la reconnaissance (ou de l'exclusion) des Fédérations Internationales, des Comités Nationaux Olympiques ou de toute autre organisation sportive qui en a fait la demande.
- Elle décide des villes dans lesquelles se tiendront les prochaines Sessions (le

président décide du lieu des Sessions extraordinaires).

- Elle approuve les rapports et comptes du CIO.

2. PROCÉDURES

Les principales procédures suivantes sont applicables pour les décisions prises par la Session du CIO :

- Le président ou, en son absence, le vice-président présent le plus ancien dans cette fonction préside la Session.
- Le quorum requis pour une Session est égal à la moitié du nombre total des membres du CIO plus un.
- Chaque membre dispose d'une voix et le vote par procuration n'est pas admis. Ne sont pris en considération ni les abstentions ni les votes nuls ou blancs.
- Les membres du CIO doivent s'abstenir de prendre part à un vote lorsque ce dernier porte sur une ville (Jeux Olympiques, Session, Congrès), une personne (membre du CIO) ou tout autre objet concernant le pays / CNO du pays dont ils sont ressortissants.
- Les décisions sont prises à la majorité des votants. Cependant, la majorité des deux tiers des membres présents à la Session est requise pour toute modification des principes fondamentaux et des Règles de la Charte olympique.
- L'élection d'une ville hôte se fait dans un pays ne présentant pas de ville candidate à l'organisation des Jeux Olympiques en question.
- Une ville est déclarée élue lorsqu'elle obtient la majorité des votes exprimés. Si aucune ville n'obtient la majorité des suffrages au premier tour, celle qui a enregistré le moins de voix est éliminée et les membres du CIO procèdent à un autre tour de scrutin. La procédure se répète jusqu'à ce qu'une ville obtienne la majorité absolue.



- Le président, les vice-présidents et les membres de la commission exécutive sont élus par la Session, au scrutin secret, à la majorité des votants. Si aucun candidat n'obtient la majorité des suffrages au premier tour, celui qui a enregistré le moins de voix est éliminé et les membres du CIO procèdent à un autre tour de scrutin. La procédure se répète jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité absolue.

3. LES SESSIONS À VENIR

128e Session, Kuala Lumpur, juillet 2015

- Élections des villes hôtes des XXIVes Jeux Olympiques d'hiver en 2022 et des troisièmes Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020.

- 129e Session, Rio de Janeiro, août 2016.

- 130e Session, Lima, 2017

- Élection de la ville hôte des Jeux de la XXXIIIe Olympiade en 2024.

4. QUELQUES DÉCISIONS PRISES PAR LES DERNIÈRES SESSIONS DU CIO

127e Session, Monaco, décembre 2014

- Approbation unanime des [quarante recommandations](#) qui composent [l'Agenda olympique 2020](#), la feuille de route stratégique pour l'avenir du Mouvement olympique
- Reconnaissance définitive du CNO du Kosovo
- Sélection la ville de Lima (Pérou) comme ville hôte de la 130e Session en 2017.
- Élection Jean-Claude Killy, Raja Randhir Singh, S.A.R. le Prince Nawaf Faisal Fahd Abdulaziz, Leo Wallner et Melitón Sánchez Rivas comme membres honoraires du CIO.
- Approbation par acclamation du projet de réaménagement du siège du CIO à Lausanne.

126e Session, Sotchi, février 2014

- Élection de Zaiqing Yu comme vice-président du CIO (poste vacant depuis l'élection de Thomas Bach comme président) et de Ugur Erdener à la commission exécutive (le mandat de Sam Ramsamy arrivant à son terme).
- Élection de Poul-Erik Høyer comme membre du CIO.
- Réélection de trois membres : Beatrice Allen, Nicole Hoevertsz et S.A.R. le Prince Tunku Imran.

125e Session, Buenos Aires, septembre 2013

- Élection de Thomas Bach comme neuvième président du CIO.
- Jacques Rogge devient président d'honneur du CIO.
- Élection de Tokyo ville hôte des Jeux de la XXXIe Olympiade en 2020.
- La lutte est admise au programme des Jeux olympique de 2020 et 2024.
- Élection de John Coates comme vice-président du CIO, Anita L. DeFrantz est-elle élue à la commission exécutive.
- Neuf nouveaux membres du CIO sont élus : Octavian Morariu, Bernard Rajzman, Mikaela Maria Antonia Cojuangco-Jaworski, Alexander Zhukov, Paul Kibii Tergat, Lawrence Probst III, Dagmawit Girmay Berhane, Camiel Eurlings, Stefan Holm.
- Kevan Gosper et Lamine Diack sont élus membres honoraires.

Session extraordinaire, Lausanne juillet 2013

- Élection de Buenos Aires comme ville hôte des troisièmes Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018.
- Élection à la commission des athlètes du CIO et comme nouveaux membres du CIO de Danka Bartekova, James Tomkins, Kirsty Coventry et Tony Estanguet.



124e Session, Londres, juillet 2012

- Élection de cinq nouveaux membres du CIO : Aisha Garad Ali, Pierre-Olivier Beckers, Tsunekazu Takeda, Frank Fredericks et Lingwei Li.
- Nawal El Moutawakel et Craig Reedie élus vice-présidents du CIO.
- Juan Antonio Samaranch, Sergey Bubka et Willy Kaltschmitt sont élus membres de la commission exécutive.
- Ching-Kuo Wu (ASOIF), René Fasel (AIOWF), Patrick Hickey (ACNO), et Claudia Bokel (présidente de la commission des athlètes) ont été élus ou réélus à la CE en raison de leur fonction.
- Francisco Elizalde, Alpha Ibrahim Diallo et Carlos Nuzman sont élus membres honoraires.

123e Session, Durban, Juillet 2011

- Élection de PyeongChang comme ville hôte des XXIIIes Jeux Olympiques d'hiver en 2018.
- Élection de Gunilla Lindberg à la CE.
- Ré-élection de Phil Craven comme membre du CIO.
- Élection de trois nouveaux membres du CIO : Gerardo Werthein, José Perurena López et Barbara Kendall.
- Élection de nouveaux membres honoraires : Philip Walter Coles, Chiharu Igaya, Shun-ichiro Okano, Arne Ljungqvist, Anton Vrdoljak et Lassana Palenfo.

122e Session, Vancouver, février 2010

- Élection d'Adam Pengilly et Angela Marie Ruggiero à la commission des athlètes du CIO et comme nouveaux membres du CIO.
- Élection de six nouveaux membres : SAR le Prince Faisal bin Al-Hussein de Jordanie, Maria de la Soledad Casado Estupiñan, Barry John Maister, Dagmawit Girmay Berhane, Patrick McQuaid, Yang Yang.
- Élection de Manuela Di Centa et Kipchoge Keino, comme membres honoraires du CIO.

121e Session, Copenhague, octobre 2009

- Élection de Rio de Janeiro comme ville hôte des Jeux de la XXXIe Olympiade en 2016
- Réélection de Jaques Rogge comme du Président du CIO.
- Élection de six nouveaux membres.
- Élection de cinq membres honoraires.
- Admission du golf et du rugby à sept au programme des Jeux Olympiques de 2016.

120e Session, Beijing, août 2008

- Élection de quatre nouveaux membres du CIO.
- Élection d'un nouveau membre honoraire du CIO.

119e Session, Ciudad Guatemala, juillet 2007

- Élection de Sotchi comme ville hôte des XXIIes Jeux Olympiques d'hiver en 2014.
- Élection de quatre nouveaux membres du CIO.
- Procédure de vote simplifiée pour le programme olympique.
- Reconnaissance du 204e et 205e Comité National Olympique : Montenegro (MNE) et Tuvalu (TUV).
- Approbation du projet de Jeux Olympiques de la Jeunesse.

118e Session, Turin, février 2006

- Élection de cinq nouveaux membres du CIO.
- Élection de Copenhague pour l'organisation du XIIIe Congrès olympique en 2009 ainsi que des réunions de la commission exécutive et de la 121e Session du CIO.
- Élection d'un nouveau vice-président et de deux nouveaux membres de la commission exécutive.
- Confirmation de l'inscription de 26 sports au programme des Jeux Olympiques de 2012 à Londres.
- Reconnaissance d'un 203e Comité National Olympique : les îles Marshall (MHL).



117e Session, Singapour, juillet 2005

- Élection de Londres comme ville hôte des Jeux de la XXXe Olympiade en 2012.
- Révision du programme olympique pour les Jeux de la XXXe Olympiade à Londres en 2012 : deux sports (softball et baseball) n'obtiennent pas la majorité absolue et sont exclus du programme.
- Exclusion d'un membre du CIO.

116e Session, Athènes, août 2004

- Exclusion d'un membre du CIO.
- Révision de la Charte olympique suivant les modifications proposées par la commission juridique du CIO.

115e Session, Prague, juillet 2003

- Élection de Vancouver comme ville hôte des XXles Jeux Olympiques d'hiver en 2010.
- Adoption des 117 recommandations présentées par la commission d'étude des Jeux Olympiques, visant à réduire le coût et la taille des Jeux.

114e Session (extraordinaire), Mexico, novembre 2002

- Confirmation du principe d'examen périodique du programme olympique.
- Décision de limiter, pour les Jeux de l'Olympiade, le nombre des sports à 28, celui des épreuves à 301 et celui des athlètes à 10 500.
- Décision d'étudier de manière plus approfondie les moyens de contrôler le coût, la complexité et la taille des Jeux. Les réformes adoptées par la 110e Session du CIO en décembre 1999 ont été maintenues et la décision de ne pas visiter les villes candidates à l'organisation des Jeux largement soutenue.

113e Session, Salt Lake City, février 2002

- Élection de dix nouveaux membres du CIO.

- Élection d'un nouveau vice-président et de deux nouveaux membres de la commission exécutive.

112e Session, Moscou, juillet 2001

- Élection de Beijing ville hôte des Jeux de la XXIXe Olympiade en 2008.
- Élection du nouveau président du CIO : Jacques Rogge.
- Nomination du président Samaranch comme président d'honneur du CIO.

111e Session, Sydney, septembre 2000

- Approbation du test de détection de l'EPO pour les Jeux Olympiques de Sydney.
- Élection de huit nouveaux membres du CIO.
- Élection de nouveaux membres de la commission exécutive.

110e Session, Lausanne, décembre 1999

- Adoption des cinquante réformes proposées par la commission CIO 2000, portant sur la composition, la structure, l'organisation et le rôle du CIO ainsi que sur la désignation de l'organisateur des Jeux Olympiques.
- Quelques-unes des décisions :
 - abaissement de la limite d'âge à 70 ans pour les nouveaux membres;
 - création d'une commission des candidatures pour l'élection au CIO;
 - limitation du mandat du président du CIO à huit ans, renouvelable une seule fois pour quatre ans;
 - introduction d'une phase d'acceptation des candidatures à l'organisation des Jeux;
 - limitation du nombre d'épreuves et d'athlètes aux Jeux.
- Interdiction des visites aux villes.

109e Session, Séoul, juin 1999

- Élection de Turin comme ville hôte des XXes Jeux Olympiques d'hiver en 2006.



- Décision d'effectuer des contrôles de dopage inopinés lors des Jeux de Sydney en 2000, sous l'autorité du CIO.
- Suspension des contrôles de féminité.
- Adoption du Code d'éthique du CIO et de l'Agenda 21 du Mouvement olympique.

108e Session, Lausanne, mars 1999

- Vote de confiance au président du CIO, Juan Antonio Samaranch.
- Exclusion de six membres du CIO pour conduite inappropriée en relation avec la candidature de Salt Lake City.
- Création de la commission CIO 2000 chargée d'examiner le CIO et ses structures et de faire des recommandations sur les changements à apporter.
- Création de la commission d'éthique du CIO
- Réforme de la procédure d'élection de la ville hôte pour 2006 : création d'un collège de sélection chargé de désigner les villes qui seront soumises au vote final de la Session.
- Adoption de la Déclaration de Lausanne sur le dopage dans le sport qui prévoit la création d'une agence mondiale antidopage.

107e Session, Nagano, février 1998

- Élection de Jacques Rogge comme membre de la commission exécutive.
- Le Grand-Duc Jean de Luxembourg, doyen du CIO, démissionne et est nommé doyen honoraire du CIO.

106e Session, Lausanne, septembre 1997

- Réélection, pour un quatrième mandat consécutif, de Juan Antonio Samaranch à la présidence du CIO.
- Élection d'Athènes comme ville hôte des Jeux de la XXVIIIe Olympiade en 2004.
- Élection de la première femme vice-présidente du CIO : Anita L. DeFrantz.

105e Session, Atlanta, juillet 1996

- Élection d'un nouveau vice-président et de deux nouveaux membres de la commission

exécutive, de nouveaux membres et membres honoraires.

104e Session, Budapest, juin 1995

- Élection de Salt Lake City comme ville hôte des XIXes Jeux Olympiques d'hiver en 2002 :
- Recul de la limite d'âge des membres du CIO (élus après 1965) à 80 ans.

103e Session, Paris, septembre 1994

- Adoption du Code médical qui a pour objectif d'unifier les divers moyens de lutte contre le dopage.
- Le triathlon et le taekwondo sont admis provisoirement au programme des Jeux.

102e Session, Lillehammer, février 1994

- Mise en place d'une procédure de présélection pour les villes candidates à l'organisation des XIXes Jeux Olympiques d'hiver en 2002.

IMPRESSUM

LES SESSIONS DU CIO

20 janvier 2015

Une publication du



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Pour plus d'informations, contacter :

Centre d'Études Olympiques
Tél. +41 21 621 66 11
Fax +41 21 621 67 18
studies.centre@olympic.org